



Réf. Farde e-Assemblées : 2437000

N° OJ : 12

Projet d'Arrêté - Conseil du 20/12/2021

Objet : Scrl "Klederka".- Subside : 1.200,00 EUR.

Le Conseil communal,

Vu l'article 117 de la nouvelle loi communale;

Vu les sommes prévues à l'article 76201/32101 du budget ordinaire de 2021;

Considérant que la scrl KLEDERKA demande un subside de 1.200,00 EUR pour l'organisation du spectacle caritatif intitulé "Ni Dieux Ni Maîtres mais du Rouge";

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins;

ARRETE :

Article unique.- Un subside de 1.200,00 EUR, à l'article 76201/32101 du budget ordinaire 2021, est octroyé au profit de la scrl KLEDERKA.

Annexes :